

■ **Architecture et engineering Martin et Michellod SA**, à B a g n e s, CH-621.3.000.650-2, société anonyme (FOSC no 189 du 29. 09. 1994, p. 5399). Modification des statuts: 26. 06. 2009. Nouvelle graphie de la raison sociale: **ARCHITECTURE ET ENGINEERING MARTIN ET MICHELLOD S.A.**. Actions: 100 actions de CHF 1'000.– nominatives avec restriction de transmissibilité [précédemment: 100 actions de CHF 1'000.– nominatives]. Communications aux actionnaires: par avis inséré dans la FOSC ou pli recommandé pour les convocations aux AG; par écrit ou courriel pour les autres communications. Selon déclaration des administrateurs du 26.06.2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Statuts adaptés au nouveau droit. Personne et signature radiée: Fiduciaire Alpina Verbier SA, à Verbier (Bagnes), organe de révision. Registre journalier no 1587 du 15.07.2009 (05151760 / CH-621.3.000.650-2)